

ACL

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 14 JUIN 1971



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

DECLARATION A L'APPEL DES MOTIONS
PAR LE SECRETAIRE D'ETAT AUX
AFFAIRES EXTERIEURES,
L'HONORABLE MITCHELL SHARP,
CHAMBRE DES COMMUNES,
LE 14 JUIN 1971

RENCONTRES INTERNATIONALES

Monsieur l'Orateur,

De retour à la Chambre après deux semaines de rencontres qui ont eu lieu à Lisbonne, à Paris, à Washington et à New York, je désire vous faire le rapport que voici sur un certain nombre de questions.

Vendredi, au siège des Nations Unies à New York, j'ai eu un entretien avec le Secrétaire général et avec M. Kittani, Sous-Secrétaire général pour aux Affaires Interorganisations, qui coordonne les entreprises de secours des Nations Unies au Pakistan oriental et dans le Bengale occidental. Cet après-midi je dois rencontrer le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, M. Swaran Singh. J'espère pouvoir bientôt faire un rapport à la Chambre sur ces entretiens.

Mon collègue le Ministre de l'Environnement vous a fait un rapport sur la réunion ministérielle conjoints sur la pollution des Grands lacs qui a eu lieu jeudi dernier à Washington et où je dirigeais la délégation du Canada.

L'accord canado-américain que nous allons négocier au cours des prochains mois exige une coopération intergouvernementale d'une ampleur sans précédent puisqu'il met en cause, de notre côté, les gouvernements du Canada, de l'Ontario et du Québec et, du côté américain, ceux des Etats-Unis et des cinq Etats qui bordent les Grands lacs.

Je dois dire, Monsieur l'Orateur, que j'ai été impressionné, à Washington, par la façon dont toutes les parties intéressées ont assumé leurs responsabilités relativement au renversement de la tendance à la dégradation des Grands lacs, par la détermination collective d'entreprendre la tâche qu'elles ont manifestée et tout particulièrement par le sens de l'urgence de cette tâche dont a fait preuve chacun des nombreux orateurs.

Nous nous sommes déjà attaqués au problème des deux côtés de la frontière. Dès son entrée en vigueur, l'Accord fixera des objectifs précis, il accélérera les travaux et il fournira à la Commission mixte internationale les pouvoirs dont elle a besoin pour exercer la surveillance qui assurera le respect et le maintien des normes de qualité.

J'ai déjà dit à la Chambre que, au cours de notre séjour à Washington, mon collègue le Ministre de l'Environnement et moi-même avons eu un entretien avec le Secrétaire Rogers au sujet du transport éventuel de pétrole depuis Prudhoe Bay jusqu'à Seattle par le détroit Juan de Fuca

et le détroit de Georgie. J'ai bien fait comprendre au Secrétaire Rogers que mon dessein n'était pas, contrairement à ce que d'aucuns ont affirmé, de faire valoir les avantages de ce qu'on a appelé la "route du Mackenzie", mais plutôt de souligner à l'intention du gouvernement des Etats-Unis qu'il est de l'intérêt commun des deux pays d'éviter le risque grave de pollution de ce que mon collègue, le Ministre de l'Environnement, a décrit comme étant "essentiellement une mer intérieure autour de laquelle se trouvent de grandes concentrations humaines et des intérêts économiques importants, sans oublier des éléments naturels d'une grande beauté et d'une grande valeur récréative."

J'ai signalé au Secrétaire Rogers que le transport du pétrole par ces voies d'eau n'offre aucun avantage économique au Canada alors qu'il impose au Canada presque tous les risques de pollution par le pétrole. Nous ne pouvons pas empêcher cette éventualité par la loi, mais nous pouvons espérer que les Etats-Unis partageront notre souci et qu'ils se joindront à nous pour faire tout ce qui peut se faire dans le but d'empêcher une catastrophe.

M. Rogers s'est engagé à me faire savoir très prochainement quelles dispositions peuvent être prises en vue d'études conjointes portant sur ce problème de l'environnement. En retour, j'ai convenu avec lui que ces études conjointes

devraient englober les problèmes de la pollution par le pétrole de la côte atlantique, où le passage des pétroliers qui se rendent dans les ports du Canada pourrait porter atteinte à l'environnement des Etats-Unis. Je suis convaincu, Monsieur l'Orateur, que nos vues sont communiquées de telle façon qu'elles aient une influence sur l'étude que feront les Etats-Unis de la question avant que des décisions définitives ne soient prises.

A la réunion de Lisbonne des Ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN, l'Alliance a concentré ses efforts sur la tendance très nette à la détente entre l'Est et l'Ouest que laissait déjà présager la réunion de Bruxelles, en décembre. Cet aboutissement d'une planification soignée et d'une étude attentive des intentions des Soviétiques qui durent depuis de nombreuses années est en train de donner une nouvelle orientation à l'Alliance, où l'affrontement cède la place à la négociation. Tout comme à Washington un peu plus tard, j'ai éprouvé le sentiment de prendre part à un événement d'une importance historique.

Le progrès des entretiens des quatre puissances au sujet de Berlin a permis aux ministres d'exprimer l'espoir que, avant la prochaine réunion de décembre, ces négociations pourraient avoir atteint le stade où pourraient débiter des

des conversations multilatérales menant à une Conférence sur la sécurité. Cela confirme l'importance que l'Alliance attache à une issue satisfaisante des entretiens sur Berlin qui puisse créer le climat nécessaire à la solution des problèmes européens de plus grande envergure.

La principale question étudiée à la réunion a été la proposition de l'Alliance touchant une réduction équilibrée et parallèle des effectifs militaires. Après plusieurs années de silence, les Soviétiques semblent bien avoir commencé récemment à manifester de l'intérêt pour cette question. Le discours qu'a prononcé M. Brejnev à Tiflis en avril, les conversations que le Premier Ministre a eues avec les dirigeants soviétiques à Moscou et le discours qu'a prononcé vendredi dernier M. Brejnev, tout cela indique assez clairement que l'Union soviétique commence à adopter une attitude plus ouverte à l'égard de la réduction des effectifs.

Les ministres sont convenus qu'il importe de poursuivre l'examen des données susceptibles d'établir que les négociations pourraient commencer. Les ministres se sont entendus pour que leurs gouvernements intensifient leur exploration de cette question de façon bilatérale avec les pays de l'Europe de l'Est. Ils ont aussi décidé que les sous-ministres des Affaires étrangères ou d'autres hauts

fonctionnaires se rencontrent à Bruxelles à une date rapprochée afin d'évaluer les résultats des contacts exploratoires et de se consulter sur la façon d'aborder, quant au fond et à la forme, la question de la réduction des effectifs. Le Canada, a appuyé ces mesure et demandé qu'on poursuive une action plus directe. En réponse à une proposition canadienne, les ministres se sont montré disposés à nommer en temps utile un représentant ou des représentants qui poursuivraient l'exploration actuelle au moyen d'entretiens avec l'Union soviétique et les autres gouvernements intéressés. Espérons que la réaction de l'Union soviétique et de ses alliés va indiquer une intention d'entreprendre sans retard des négociations actives sur cette question, qui est d'une importance vitale pour la sécurité et la stabilité de l'Europe.

J'ai profité de ma présence à la réunion pour avoir des entretiens bilatéraux avec quelques-uns de mes collègues des Etats-membres. L'entretien franc et direct que j'ai eu avec M. Patricio, Ministre des Affaires étrangères du Portugal, devrait intéresser la Chambre tout particulièrement. J'ai indiqué clairement au Ministre l'attitude ferme qui est celle du peuple canadien à l'égard de la politique coloniale que poursuit le Portugal en Afrique. J'ai résumé à son intention les entretiens que j'avais eus en mars avec

des dirigeants de l'Afrique noire. J'ai demandé avec instance au Portugal, comme je l'avais fait déjà en d'autres occasions, de faire évoluer ses territoires africains vers l'autonomie de gouvernement, cela dans son propre intérêt comme dans celui de l'humanité tout entière.

Partant de la réunion de l'OTAN à Lisbonne, je me suis rendu à Paris, où avait lieu la réunion des ministres de l'O.C.D.E. J'étais accompagné du Secrétaire parlementaire du Ministre de l'Industrie et du Commerce.

La réunion a porté surtout sur les perspectives économiques, sur la création d'un organisme de niveau élevé qui s'occuperait des problèmes relatifs à la libéralisation du commerce et sur l'aide au développement. Au sujet des perspectives économiques, le climat dominant était celui d'un optimisme prudent. On prévoyait que les Etats membres, en particulier ceux de l'Amérique du Nord, connaîtraient une hausse du taux de croissance du PNB. J'ai été frappé de voir dans quelle mesure les Etats membres font face aux mêmes soucis et aux mêmes problèmes, soit ceux du chômage, de l'inflation et des dangers qui menacent le milieu physique. Ces problèmes vont continuer de se poser à nous et les participants ont conclu qu'il n'existe pas là de solution facile. Les Ministres se sont entendus, sans qu'on entende de voix dissidente, pour dire que l'inflation ne doit pas être

la rançon du plein emploi. On a insisté sur la nécessité de lutter contre la mentalité inflationniste et j'ai demandé à l'Organisation, qui est par nature, dégagée des préoccupations politiques nationales, de poursuivre et d'intensifier tant ses études sur le problème que ses efforts visant à faire mieux comprendre au public les dangers insidieux de l'inflation.

On a étudié à fond les propositions du Secrétaire général touchant la création d'un groupe de niveau élevé qui serait chargé d'évaluer les problèmes courants du commerce international, d'examiner les moyens d'affronter ces problèmes et d'établir les diverses possibilités de solutions. Par cette initiative, le Secrétaire général voulait aussi maintenir le niveau élevé de libéralisation déjà réalisé en matière de commerce international et empêcher une régression à cet égard. Cette initiative a reçu beaucoup d'appui et les ministres sont convenus que le groupe devait être créé. J'ai exprimé notre intention très nette de faire un apport au travail du groupe et notre espoir de voir celui-ci engendrer de nouveaux progrès dans le domaine du commerce multilatéral sans porter atteinte aux responsabilités et aux prérogatives du GATT. La plupart des autres orateurs ont traité de ce point, auquel le communiqué fait écho.

- 9 -

Je dépose maintenant des exemplaires en français et en anglais des communiqués publiés à l'issue des réunions ministérielles de l'OTAN et de l'OCDE.

- 30 -